

## LE LABORATOIRE D'ÉTUDES VIRALES

## Question n° 2600—M. Baker (Nepean-Carleton):

Le ministère des Travaux publics construira-t-il un nouveau laboratoire d'études virales à Ottawa et, le cas échéant, a) où, b) quand commenceront les travaux de construction, c) quels seront les secteurs résidentiels les plus proches et quelle sera la distance entre le secteur et le laboratoire, d) a-t-on tenu compte de l'aspect hygiène publique et, le cas échéant, comment?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** «Le ministère de l'Agriculture a reconnu le besoin d'un laboratoire de virologie vétérinaire, et a discuté de sa construction avec le ministère des Travaux publics. Cependant, on n'a pas encore décidé s'il sera construit à Ottawa.»

## LES BULLETINS DE NOUVELLES «LAND/TERRE»

## Question n° 2622—M. Stewart:

Le ministère de l'Environnement a-t-il versé \$48,000 à J. Phillip Nicholson d'Ottawa pour les bulletins de nouvelles «Four Lands» et, le cas échéant, a) quelle est cette publication, b) combien en a-t-on distribué, c) à qui les a-t-on distribués, d) quels services M. Nicholson a-t-il assurés?

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Les ministères de l'Environnement et des Approvisionnements et Services m'informent comme suit: Oui. Un contrat fut accordé à J. Phillip Nicholson, Policy Management Consultant, Ottawa, Ontario le 17 mai 1981, pour \$48,000.00 pour quatre (4) bulletins de nouvelles de la Direction générale des Terres intitulés «Land/Terre» en anglais et français.

- Le bulletin Land/Terre était conçu comme source principale de contact entre et parmi tous les professionnels académiques et groupes intéressés impliqués dans les ressources de la terre au Canada. Il a été conçu pour fournir une vue nationale et compte rendu d'événements, de questions et découvertes à tous les niveaux à travers le pays.
- Jusqu'à maintenant, trois numéros de Land/Terre ont été distribués. Voici le tirage de chacun: Volume 1, n° 1: 7,000 exemplaires anglais et 1,100 français; Volume 1, n° 2: 10,500 exemplaires anglais et 1,800 français; et Volume 2, n° 1: 10,500 exemplaires anglais et 2,000 français. Le quatrième numéro sera distribué en août 1981.
- Le bulletin a été distribué à: des planificateurs professionnels, des gestionnaires du territoire et des chercheurs; des fonctionnaires et des cadres supérieurs; des représentants élus fédéraux, provinciaux et municipaux; des groupes d'intérêt spéciaux non gouvernementaux; des établissements d'enseignement et des spécialistes; des éditeurs; des journalistes; et des citoyens.
- La production de quatre fascicules séparés de 12 pages en anglais et en français de Land/Terre (Bulletins de nouvelles de la Direction générale des Terres) et la livraison de 10,500 exemplaires anglais et 2,000 exemplaires français des quatre bulletins. Inclus dans le travail est la planification des contenus et histoires, recherche et esquisse d'histoires et d'articles, l'édition

## Questions au Feuilleton

de la copie anglaise, surveillance de disposition typographique, présentation graphique, illustration et la production du texte, ainsi que l'exécution de la présentation graphique, illustration et schémas de montage pour produire des copies prêtes à photocopier.

## L'AIDE—LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

## Question n° 2623—M. Flis:

- Dans chaque province, combien d'agriculteurs ont demandé l'aide de la Société du crédit agricole et à combien l'a-t-on (i) accordée (ii) refusée?
- Pourquoi a-t-on refusé l'aide demandée?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** La Société du crédit agricole fait savoir ce qui suit:

Province	Demandes de prêt S.C.A.	(i) Prêts accordés	Demandes à l'étude	Demandes volontairement abandonnées	(ii) Demandes refusées
C.-B.	319	75	23	104	117
Alb.	1,441	376	157	233	675
Sask.	2,398	718	415	428	837
Man.	821	253	115	103	350
Ont.	2,240	458	429	379	974
Qué.	1,319	302	254	302	461
Atl.	235	105	24	17	89

- Une fois en possession du prêt, l'occupation principale du requérant ne sera pas l'agriculture; il n'est donc pas admissible au prêt d'établissement graduel; le but de la demande de fonds n'est pas prévu dans la politique de prêt de la Société; la demande de prêt a été refusée parce que le requérant possédait déjà une exploitation rentable ou des ressources suffisantes pour obtenir du financement d'une autre source.

## L'ACCIDENT À L'ÉCLUSE DE CÔTE SAINTE-CATHERINE

## Question n° 2627—M. Benjamin:

- Le ministère des Transports ou l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent ont-ils enquêté ou préparé un rapport sur l'accident survenu à l'écluse de Côte Sainte-Catherine, le 28 novembre 1980 à 17 heures, entre le *Ungava Transport* et le *Canari* et, le cas échéant, quelles ont été les conclusions de l'enquête ou du rapport?
- Y a-t-il eu des dommages matériels et en a-t-on attribué la responsabilité?
- Le ministère ou l'administration ont-ils facturé l'armateur ou l'affrètement de l'un ou l'autre navire et, le cas échéant, combien et quel est leur nom?
- Le gouvernement connaît-il la fiche de sécurité de *Halco* et son dossier d'incidents ou d'accidents maritimes?

**M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** 1. La Garde côtière et l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent ont fait une enquête sur ce sinistre qui s'est produit à 16 h 54, le 29 (et non le 28) novembre 1980. L'enquête a conclu que le sinistre fut causé par une manœuvre incorrecte de la machine qui n'a pu être signalée à temps à cause d'une défectuosité du dispositif d'alerte. L'*Ungava Transport* n'a pu être retenu par les amarres et il a poursuivi sa marche avant pour ne s'arrêter que lorsque l'avant a heurté le mur de chute. Le yacht *Canari* qui se trouvait devant le navire-citerne dans l'écluse a été heurté à l'arrière, puis poussé de côté.